

CHAMPIONNATS REGIONAUX DE PADEL SENIORS

Pour la catégorie Séniors, les Championnats Régionaux 2023 de Padel se déroulent en 2 phases, organisées par la Ligue.

Une première phase, jouée sur 3 sites, qualificative à la phase finale régionale, qualificative elle, pour les Championnats de France.

Il a été défini le calendrier suivant :

Phase 1, Championnat séniors dames et messieurs, qualificatif à la phase finale régionale :

Les 11/12 Mars au TC Sedan

Les 25/26 Mars au TSB Jarville

Les 01/02 Avril au 4Padel Strasbourg

Phase 2, Phase finale régionale Championnats Séniors dames et messieurs :

Les 24/25 Juin sur les installations du TSB Jarville

LES REGLES DE PARTICIPATION

Les Championnats de Ligue de Padel 2023 sont ouverts aux joueurs et joueuses :

- de nationalité française,
- licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive 2023, lors de l'inscription, dans un club de la Ligue Grand Est
- dont l'attestation de licence porte la mention «Compétition autorisée»,
- faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou supérieure.

Les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être licenciés au sein de la même Ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux Ligues d'appartenance.

Le formulaire d'inscription de chaque paire, accessible depuis le site internet de la Ligue, devra être envoyé au plus tard le 03 mars, complété de toutes les informations demandées et avec mention des modalités de règlement choisies.

L'organisation de chaque phase qualificative et les convocations seront transmises par email aux joueurs et joueuses par le juge arbitre.

REGLES PARTICULIERES ET MODE DE QUALIFICATION

Dans la catégorie Séniors, l'inscription à une des 3 phases qualificatives prévues est obligatoire et indispensable.

Les 4 meilleures paires Femmes et les 12 meilleures paires Hommes inscrites à la phase 1 en seront exemptées et seront qualifiées directement pour la phase finale régionale. **12 paires seront qualifiées pour compléter les tableaux via les 3 sites de la phase 1.**

Un joueur ne peut participer qu'à une phase qualificative du Championnat régional de la Ligue Grand Est et à un seul Championnat Régional.

Pour les Championnats qualificatifs ou la phase finale régionale, si moins de 4 paires participent à l'épreuve, celle-ci ne sera pas homologuée, mais une ou des paires pourront naturellement être qualifiées pour la phase suivante.

La Ligue qualifiera au maximum **6** paires séniors Dames et **6** paires séniors Messieurs, par site de la phase 1 pour la phase finale régionale. Ce nombre de qualifiées par site de la phase 1 pourra être identique à tous les sites ou varier en fonction du nombre d'inscrits de la phase qualificative (exemple : un site de la phase 1 accueillant 20 équipes tandis qu'un autre en accueillant 10, le 1^{er} site pourra être éligible à qualifier plus d'équipes que le 2^{ème}). Le nombre de places qualificatives par site sera annoncé au plus tard 2 jours avant le début de la compétition.

A l'issue de cette phase finale, dans chacune des catégories organisées, la Ligue qualifiera à minima la paire championne pour les Championnats de France.

Pour information, la Ligue pourra indiquer ensuite des paires supplémentaires, qualifiables pour les Championnats de France, ayant participé au Championnat régional. Des places supplémentaires seront attribuées par la FFT aux meilleures paires inscrites sur toute la France.

TABLEAUX ET FORMATS DE JEUX

Pour les championnats adultes, les 3 phases qualificatives seront valorisées comme des épreuves P250. Un classement de 1 à X sera dressé à l'issue de chaque tournoi et les points seront attribués aux paires en fonction de leur classement (des cas d'égalité seront possibles) ; et ceci même pour les paires qualifiées pour la phase finale.

La phase finale sera valorisée comme une épreuve P1000. Un classement de 1 à X sera dressé à l'issue de chaque tournoi et les points seront attribués aux paires en fonction de leur classement (des cas d'égalité seront possibles).

Aucune épreuve de ces championnats n'est éligible à une dotation financière.

Le ou les formats de jeu des différentes phases seront laissés à la discrétion des juges-arbitres ; dans le respect des règles imposées par la FFT. Les formats de jeu seront exposés aux participants au plus tard avant leur 1^{er} match.

CLASSEMENTS PRIS EN COMPTE

Le classement pris en compte pour déterminer les paires qualifiées d'office pour la phase finale des Championnats régionaux est le classement **du mois de Mars**. Les paires doivent s'inscrire au plus tard le **03/03/2023**.

La phase finale ayant lieu les 24 et 25 juin, le classement pris en compte pour la réalisation des tableaux sera celui du mois de Juin 2023 sans remise en cause des paires sélectionnées pour cette phase.